

FF2i  
Fédération française de l'Internet immobilier.

**Assemblée générale ordinaire.  
Le jeudi 27 mars 2014**

À Paris, dans les locaux d'Explorimmo, 14 bd Haussmann 75009 Paris.  
A 17 heures

Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport financier du trésorier sur l'exercice 2013
- Approbation des comptes et quitus au bureau pour leur gestion
- Budget prévisionnel de l'exercice 2014
- Fixation du montant de la cotisation
- Election des administrateurs
- Questions diverses Présents : 11 membres

Présents : 8 membres

Représentés : 4 membres

Le président rappelle la définition statutaire de membre, à savoir au jour de l'assemblée membre à jour de la cotisation 2014. Plus d'un quart des membres étant présents ou représentés, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le président ouvre la séance en saluant les membres et en rappelant l'ordre du jour.  
Puis il présente le rapport d'activité.

## **Rapport d'activité du président pour l'année 2013**

Nous dressons un bilan positif de l'année 2013, même si un nouvel élan semble nécessaire. Votre association poursuit son développement et joue pleinement son rôle de rassemblement des professionnels et de diffusion de l'information et des connaissances. Les principaux points à mettre en avant sont les suivants.

Nous enregistrons encore de nouveaux membres, qui s'inscrivent spontanément. Fin 2013, la FF2I compte près de deux cent membres (personnes physiques) pour près de cent sociétés. Ceci comme l'an dernier, car nous comptons des non renouvellements. Il faut aussi noter que le taux de cotisation n'est pas satisfaisant et que des mesures ont été prises par le conseil d'administration pour y remédier.

### Le succès de nos manifestations

La FF2I a organisé :

- Un voyage d'étude à Barcelone ;
- Trois déjeuners « innovations » (22 mai, 3 avril, octobre);
- Un Forum le 18 juin;
- Un déjeuner amical en juillet et un autre en décembre.

Ces manifestations ont été des succès tant par la qualité des interventions que par le nombre de participants.

Nous avons acheté les données Médiamétrie qui ont été diffusées aux membres, gratuitement.

### Le site Internet.

Il a été décidé, suite à l'AGO 2013 et au conseil d'administration, de mettre en ligne un nouveau site Internet permettant de mieux animer l'Association.

### Une gestion prudente.

La FF2I a gardé un excédent de trésorerie tout au long de l'année, comme les années précédentes, mais ce solde a été entamé par les déficits de certaines manifestations. La convention signée avec une assistante indépendante, afin de mieux effectuer l'ensemble des tâches administratives, nous a bien aidés et il convient de la renouveler avec plus de volume.

## **Pour l'année 2014.**

Nous proposons le programme suivant :

- Un voyage à Moscou début avril
- Un colloque sur la dématérialisation dans la copropriété, en partenariat avec RENT, l'IMSI et AEDev-Universimmo.com
- Le Forum annuel en juin
- Quatre *Déjeuners de l'innovation*
- Le prix de l'innovation au salon RENT.

Le président répond aux questions et écoute les suggestions.

L'assemblée adopte le rapport d'activité à l'unanimité.

### **Rapport Financier.**

Le trésorier, Gilles Feingold présente les comptes de l'exercice 2013.

Les charges de l'association n'ont pas été entièrement couvertes par les recettes cette année. Cela est dû à certaines dépenses liées aux manifestations organisées (intervenants, achat d'études...) et au faible coût demandé aux adhérents pour couvrir ces dépenses. Au 31 décembre 2013, l'association présente néanmoins une trésorerie positive de 3760,91 euros.

En 2014, un investissement est prévu pour la refonte du site internet de l'association, nécessitant d'être encore plus regardant sur les coûts liés aux manifestations, tout en essayant d'attirer plus de membres et en revoyant peut-être certains montants de cotisations.

Il est proposé de reconduire le budget prévisionnel 2013, à hauteur de 30.000 euros.

L'assemblée approuve les comptes de 2013 et le budget pour 2013 et vote le quitus au bureau pour sa gestion au 31 décembre 2013.

### **Montant de la cotisation.**

Le conseil d'administration a proposé de laisser le montant de la cotisation inchangée en 2014. Il est rappelé qu'elle est fixée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 uniformément à 250 Euros, sauf pour les membres qui relevaient déjà de la participation de 1.000 Euros (personnes morales dont le chiffre d'affaires dépasse 10 millions d'euros). Le Conseil d'administration proposera une modification pour 2015 dans le sens d'une plus grande progressivité.

L'assemblée approuve cette proposition.

### **Election des administrateurs.**

Après avoir rappelé les modalités d'élection des administrateurs et constaté qu'aucun mandat ne venait à expiration cette année, il est appelé aux candidatures nouvelles.

Présente sa candidature : Vincent Moindrot.

Ils est élu à l'unanimité.

Le conseil d'administration se compose désormais de Madame Marie-Annick Frenoy, et de Messieurs Gilles Feingold, Hervé de Kermadec, Antoine Krier, Mathieu Liegard, Vincent Moindrot, Alain Papadopoulos, Hervé Parent, Laurent Pilliet, et Stéphane Scarella.

*L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est alors levée à 18 h 00.*

Le Président

Le secrétaire